

Impact de la pêche INN sur la biodiversité de l'écosystème marin du plateau continental nord du Brésil et implications du changement climatique

Rapport de la session 1
COP30 - Conférence des Nations unies sur les changements climatiques 19 novembre 2025 |
Belém, Brésil



© T. Nalovic



© G. Feuillet





© Tony Nalovic

Récapitulatif

La session a porté sur les activités de pêche **illicite, non déclarée et non réglementée (INN)** et leur impact sur la **biodiversité marine** le long des **Guyanes**. Les présentations ont porté sur **diverses flottes de pêche, les zones de pêche illégale** et la **menace qui pèse sur les tortues marines, les mammifères marins, les élasmobranches et les populations de poissons commerciaux importants**. Des informations ont été présentées sur l'état de conservation des espèces marines, notamment les **tortues luths, les dauphins Sotalia, les requins, les raies** et deux espèces de poissons commerciales importantes sur le plan historique et économique : le **vivaneau rouge et l'acoupa**.

La session a mis en évidence la **tendance persistante et croissante de la pêche INN dans la région**, qui a conduit à l'inscription sur la liste des espèces menacées d'extinction de nombreuses espèces emblématiques et commerciales. Si un meilleur suivi reste essentiel, le **risque d'un effondrement systémique des ressources marines** doit être contré par des mesures de précaution dans la région. Toutefois, à ce stade, la réduction des niveaux de pêche INN ne semble pas être une priorité dans les agendas politiques. C'est pourquoi **l'UICN** va élaborer un **programme visant à exposer la situation actuelle aux parties prenantes régionales** dans le but d'inciter les gouvernements à prendre sérieusement en considération la pêche INN et son impact immédiat sur l'avenir des moyens de subsistance et de la biodiversité, et à prendre des mesures urgentes.



Résumé général de la session

Conservation des espèces marines en Guyane française

La session s'est concentrée sur les principales pêcheries de l'éco-complexe du plateau nord du Brésil, dont le plateau guyanais est un élément essentiel, particulièrement important pour la mégafaune marine (dauphins, tortues et requins) et deux espèces commerciales très importantes.

La session visait à synthétiser l'état actuel de conservation et les connaissances sur les espèces marines importantes, et à évaluer si les experts de ces espèces considéraient la pêche INN comme une menace directe et imminente pour les populations dont ils sont spécialistes. Dans la mesure du possible, la session a mis en évidence la proportion de pêche INN dans chaque ZEE et chaque flotte comme indicateur d'une dégradation supplémentaire, une proportion élevée de pêche INN contribuant inévitablement à une dégradation supplémentaire des populations. **Les conclusions présentées semblaient indiquer que la prévalence de la pêche INN est si importante dans la région qu'il semble peu probable que les efforts de conservation aboutissent à des résultats positifs pour la biodiversité et la durabilité des pêcheries, à moins que la pêche INN ne fasse l'objet d'une action immédiate, importante et coordonnée au niveau régional.**

Afin de mettre en lumière la situation actuelle, plusieurs présentations ont été faites pour donner un aperçu de la pêche, **le niveau de pêche INN, l'état de conservation des différentes espèces de mégafaune** et, enfin, un exemple de la manière dont les **connaissances écologiques des pêcheurs (FEK)** peuvent être utilisées pour établir, en l'absence de données, les tendances historiques de l'effort de pêche. Tout au long de la présentation, il a été rappelé au public que le **changement climatique** aggrave une situation déjà critique en réduisant la capacité de résilience de l'écosystème. La conclusion est sombre, car les chiffres présentés indiquent **qu'au moins 50 % de l'effort de pêche dans tous les secteurs est directement lié à la pêche INN** dans toute la région. En outre, les tendances démographiques de plusieurs taxons de mégafaune semblent indiquer un déclin important, notamment en raison des prises accessoires. En effet, les niveaux de prises accessoires provenant de pêcheries légales connues peuvent donner une indication des niveaux de prises accessoires des mêmes pêcheries qui, en revanche, opèrent en dehors de toute juridiction nationale. La Commission de survie des espèces (CSE) de l'**UICN** et **TOTM**, hôtes de cet événement, espèrent que cette session et les documents qui en résulteront contribueront à faire la lumière sur cette situation obscure et inciteront les autorités nationales compétentes à rechercher un engagement plus poussé les unes avec les autres afin de travailler collectivement à l'éradication de la pêche INN. Les membres du Groupe de survie des espèces (SSG) de l'UICN et les autres intervenants de cette session souhaitent organiser un échange régional afin d'approfondir les thèmes abordés au cours de cette «session éclair» d'une heure et demie. **Ils estiment que la seule façon de lutter contre la pêche INN est de travailler au niveau régional, car tous les pays présents n'ont pas réussi à réduire individuellement les activités INN dans leurs eaux.**

Résumés des présentations individuelles

Vous trouverez ci-dessous une brève description des présentations données par les intervenants et les principaux points forts de leurs exposés.

Tendances récentes de la pêche dans la région



Tony Nalovic (membre du SSG) a introduit le sujet de la pêche en passant en revue les principaux habitats communs de la région, qui sont influencés par le débit de l'Amazone et le courant nord-brésilien. L'ensemble de la région présente donc essentiellement la même configuration écologique et, par conséquent, des pêcheries presque identiques, sans distinction à ce stade entre les composantes légales et INN des pêcheries de chaque nation. Deux cartes régionales ont été présentées, montrant **l'évolution des flottes de pêche entre 2020 et 2025**.

Tony a présenté les **différentes flottes de pêche** opérant dans la région, notamment **les bateaux à filets maillants ciblant les poissons blancs côtiers, les chalutiers à crevettes ciblant les crevettes marines ou les crevettes Seabob très côtières, les chalutiers à poissons (uniquement au Suriname) et les bateaux de pêche au vivaneau rouge utilisant des pièges à poissons et/ou des lignes à main**.

Dans l'ensemble, on observe une **baisse du niveau de la pêche au chalut à crevettes** et un **nombre apparemment stable de bateaux utilisant des filets maillants et de bateaux pêchant le vivaneau rouge**. **Environ 50 % des bateaux de la flotte utilisant des filets maillants sont des navires non enregistrés**. La flotte pêchant le vivaneau rouge compte également une forte prévalence de bateaux INN dans les zones où des recensements sont effectués (50 % au Brésil).



© Tony Nalovic

Proportion élevée de pêche illégale dans les eaux européennes de la Guyane française



Laurent Kelle (WWF France) a présenté les activités de pêche illégale dans l'écosystème marin du nord du plateau continental brésilien, en mettant particulièrement l'accent sur la Guyane française.

Il a souligné la **longueur considérable des filets maillants utilisés par les navires de pêche illégaux**, qui peuvent mesurer **jusqu'à 20 kilomètres**. Des données ont été présentées sur **les zones sensibles et les pressions liées à la pêche illégale**, montrant que **la pression exercée par la pêche INN des bateaux à filets maillants a doublé dans les eaux de la Guyane française au cours des dix dernières années**, alors même que la Guyane française fait partie de l'UE et dispose de moyens considérablement plus importants que les pays voisins pour lutter contre la pêche INN.



© Tony Nalovic

IUU et les tortues marines du plateau continental nord du Brésil



Almodis Vadier (Office Français de la Biodiversité) a présenté le **Plan National d'Action (PNA) pour les tortues marines en Guyane française**, qui vise à protéger les populations de tortues en améliorant les connaissances scientifiques et en réduisant les menaces. Elle a présenté que les plages de Guyane française sont des sites de nidification majeurs pour l'Atlantique Nord-Ouest. Elle a également présenté les tendances mondiales concernant les tortues marines et, au niveau régional, le nombre de nids de tortues luths et de tortues vertes a **considérablement diminué**. Elle a expliqué que les bateaux étrangers pratiquant la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) à l'aide de filets maillants en Guyane française étaient considérés par le PNA comme un problème majeur et une menace qui compromet le succès des efforts de conservation sur le terrain. Elle a conclu son intervention en présentant une lettre de pétition signée en 2023 par tous les membres du PNA, y compris le gouvernement local de Guyane française (CTG), les représentants du comité des pêches de Guyane française, des entités scientifiques et des ONG environnementales.



Damien Chevallier (CNRS) a présenté les résultats d'une nouvelle étude sur le chevauchement entre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et les habitats des tortues marines. Il a souligné que cette nouvelle étude, menée conjointement par le CNRS et TOTM, montrait le chevauchement parfait et dévastateur entre la pression exercée par la pêche INN et la zone d'interaction des tortues luths, renforçant ainsi le lien soupçonné depuis longtemps entre l'effondrement de la population de tortues luths et les niveaux élevés de pêche INN étrangère en Guyane française.



Les résultats sont très clairs et indiquent une superposition plus que regrettable et parfaite des deux, ce qui confirme la compréhension intrinsèque que **la pêche INN est directement liée à l'effondrement des tortues luths**, dont la population reproductrice était, il y a seulement 12 ans, la plus importante au monde.

Damien a ensuite expliqué que les populations **de tortues vertes** des Antilles françaises et de la Guyane française étaient les mêmes que celles qui pondent au Brésil, laissant entendre que la conservation ne peut être couronnée de succès si l'on ne s'attaque qu'aux prises accessoires de tortues dans la ZEE d'un seul pays. Les experts en tortues ont souligné **l'importance de la coopération transfrontalière pour lutter efficacement contre la pêche INN et protéger les populations de tortues marines**, car celles-ci se déplacent au-delà des frontières et ne peuvent être sauvées dans un seul pays si elles sont capturées accidentellement et tuées dans d'autres. Si l'on ajoute à cela l'impact de l'augmentation de la température sur les nouveau-nés et l'érosion des sites de nidification due au changement climatique, on comprend que les scientifiques spécialistes des tortues marines de la région s'inquiètent pour l'avenir immédiat et la survie de ces espèces.



© Jody Amiet/Damien Chevallier

IUU et les mammifères marins en Guyane française



Amandine Bordin (association Eden-I) a présenté un petit cétacé, *Sotalia guianensis*, un petit dauphin qui vivait autrefois dans les eaux côtières et peu profondes de l'est de l'Amérique du Sud, de l'Uruguay au Nicaragua. Aujourd'hui, **leurs populations sont largement réduites** et ne se trouvent plus que dans quelques endroits de leur aire de répartition historique, avant l'apparition des filets maillants. Des données sur **les échouages et les prises accessoires en Guyane française** ont été présentées, soulignant la nécessité d'améliorer les mesures de surveillance et d'atténuation.



Monique Pool (Green Heritage Fund Suriname) a présenté les résultats de leurs recherches sur la même espèce, qui ne se trouve désormais plus que dans le fleuve Suriname. Elle a souligné **l'absence de plans de gestion et la nécessité urgente de mesures d'atténuation contre les prises accessoires et la pollution sonore**. On peut se demander pourquoi la seule population stable de *Sotalia* est limitée au fleuve Suriname, où la pêche au filet maillant n'est pas pratiquée. D'après les informations disponibles sur la pêche INN en Guyane française, nous constatons que les zones occupées à l'est et à l'ouest de la Guyane française le sont par des flottes INN provenant des pays voisins. Nous constatons également que ces zones sont désormais relativement pauvres en mammifères marins par rapport à ce qui avait été signalé en 2009. Si l'on ajoute aux **prises accessoires induites par la pêche INN** la vulnérabilité de ces mammifères au **changement climatique** et aux **activités anthropiques**, notamment les infrastructures et les **activités liées au pétrole**, ces facteurs combinés auront nécessairement un impact négatif supplémentaire sur ces animaux déjà en danger critique d'extinction.



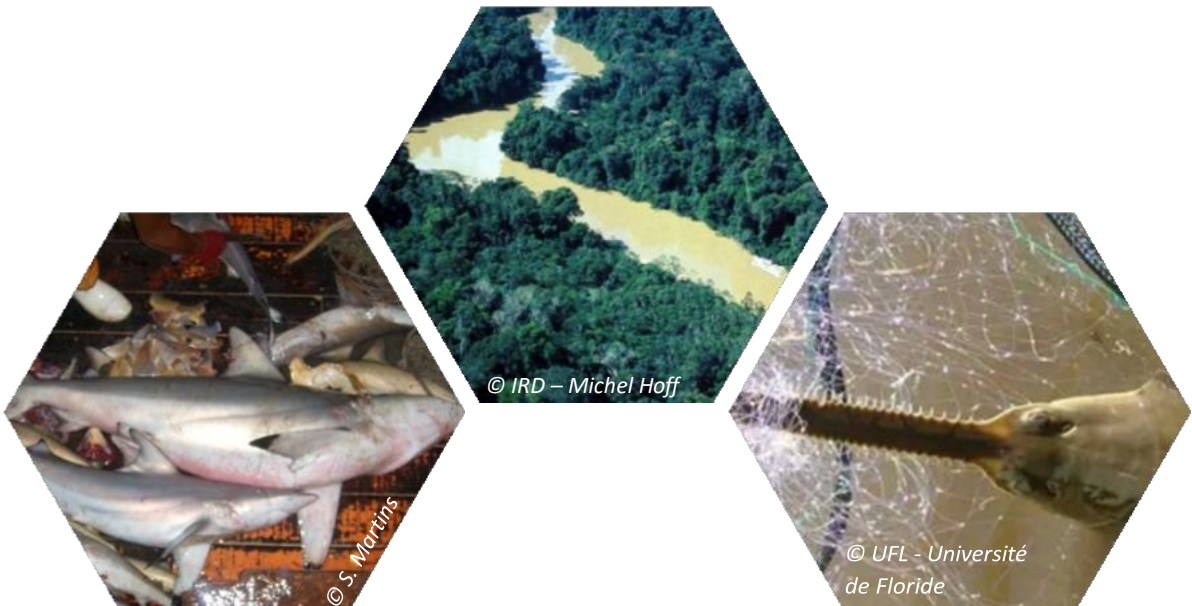
© Amandine Bordin-Guyane

Diversité et état de conservation des élastomobranches dans la région



Armelle Jung (Des Requins et des hommes / IUCN Shark SSG) a présenté la **diversité et les menaces pesant sur les requins et les raies dans la région**, soulignant le statut critique de nombreuses espèces couramment présentes dans les Guyanes selon l'IUCN. Elle a insisté sur **l'impact des prises accessoires, de la pêche INN et du commerce illégal qui en résulte sur ces espèces.**

Armelle a présenté le cas des **poissons-scies** et du commerce illégal, soulignant leur vulnérabilité due à leur **long cycle de vie**, à **leurs besoins spécifiques en matière d'habitat** et à leur **sensibilité aux prises accessoires**, comme le montre le travail récemment mis en place dans le cadre de **l'Important Shark and Ray Area (ISRA)**, qui devrait être pris en considération pour établir des programmes de gestion temporelle et spatiale.



Statut de conservation des espèces halieutiques importantes et pêche INN

Vivaneau rouge (*Lutjanus purpureus*)



Beatrice Padovani Ferreira (IUCN Snapper SSG) a brièvement décrit **la pêche au vivaneau rouge au Brésil** et la littérature récemment publiée qui expose sa situation, en mettant l'accent sur les pratiques de pêche illégales et les défis liés à l'application des mesures de gestion des pêches. **La flotte légale est représentée par 150 bateaux, mais 150 autres bateaux sont également soupçonnés d'opérer en parallèle sans autorisation.** Cela entraîne un risque considérable, car ce poisson est principalement exporté. Elle a révélé que l'évaluation de la liste rouge du vivaneau rouge est actuellement en cours de révision et devrait être disponible en janvier 2026. **L'évaluation du vivaneau rouge montre que, bien qu'il soit toujours classé dans la catégorie « vulnérable » dans certaines régions, l'espèce serait classée comme « en danger » dans toute son aire de répartition, car les projections futures ne semblent pas répondre aux besoins de gestion dans la région.** Elle a conclu en soulignant la **nécessité de mettre en œuvre immédiatement toutes les mesures de gestion proposées au Brésil, ainsi que la nécessité d'une approche globale pour lutter contre la pêche illégale, notamment par la coopération entre les pays et la prise en compte des facteurs économiques sous-jacents.** Elle a invité les participants à une deuxième session intitulée « Résilience climatique des pêcheries : existe-t-il un risque d'effondrement des ressources halieutiques de l'écosystème marin du plateau continental nord du Brésil ? » le 20 novembre 2025, qui sera cette fois-ci spécifiquement consacrée au vivaneau rouge et à l'acoupa rouge *Cynoscion acoupa* du plateau continental nord du Brésil.



Acoupa rouge (*Cynoscion acoupa*)



Fabian Blanchard (Ifremer Guyane française) a présenté des recherches utilisant l'évaluation INN présentée précédemment par le WWF en conjonction avec l'évaluation des stocks d'acoupa.

La présentation a montré **que la pêche légale en Guyane française est considérée comme durable**, voire sous-exploitée, mais que l'ajout de l'effort de pêche INN (même aux niveaux estimés les plus bas) modifie considérablement les résultats. La présentation a mis en évidence les préoccupations liées à **la baisse des débarquements de poissons et à la surpêche due à des niveaux disproportionnés de pêche illégale qui ont un impact négatif sur la santé des stocks**. Tony Nalovic a fait remarquer que l'**acoupa** est actuellement considéré comme **vulnérable** selon les critères d'évaluation de la Liste rouge de l'UICN, mais qu'il **pourrait être reclassé comme en danger d'ici 2026 si la pêche INN se poursuit**, ce qui nécessite des efforts pour réduire la pression de pêche et lutter contre les activités illégales.

Crise de surpêche mesurée à l'aide des connaissances écologiques des pêcheurs



Tony Nalovic (SSG) a présenté les résultats d'une publication de 2023 provenant du **Suriname et de la Guyane**, basée sur des données recueillies en 2018, montrant que les **quatre espèces de scianidés les plus importantes exploitées commercialement étaient déjà surexploitées il y a huit ans**, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ayant augmenté au cours de la dernière décennie. Il a également partagé les données issues **d'entretiens avec des pêcheurs du Suriname**, qui ont révélé une **augmentation significative de la longueur des filets et de la durée de pêche au cours des 40 dernières années**, entraînant un déclin spectaculaire de la biomasse halieutique. Il a indiqué que, bien que les données pour la Guyane n'aient pas été présentées, le profil de la surpêche est le même. Tony a souligné que les gouvernements disposaient d'informations suffisantes pour faire face à la crise, mais qu'ils n'avaient pas encore agi ni investi, avertissant que le fait d'ignorer les données scientifiques conduirait à l'effondrement imminent de l'acoupa rouge et d'autres espèces associées dans toute la région, **menaçant l'économie bleue locale et les communautés locales qui en dépendent**.

Conclusion

Tony a rappelé les conclusions des intervenants précédents concernant différents taxons. Selon les spécialistes, y compris les experts de l'UICN, **tous les taxons d'animaux marins étudiés au cours de cette session sont en voie d'épuisement dans l'écosystème marin du plateau continental nord du Brésil**. D'après les informations présentées au cours de la session, il est probable **qu'au moins 50 % de l'effort de pêche dans toute la région soit illégal**, avec des exemples extrêmes dans les eaux de l'UE en Guyane française où des recherches soulignent que **les bateaux INN du Brésil, du Suriname et de la Guyane représentent jusqu'à 75 % de l'effort de pêche total** ! La région se caractérise par l'absence de chiffres officiels sur la taille de ses flottes nationales. En fin de compte, **si rien n'est fait rapidement pour lutter contre la pêche INN au niveau régional, cela entraînera une dégradation et un effondrement supplémentaires des populations de tortues luths, de sotalies, d'élasmobranches et d'importantes espèces de poissons commerciaux**.

Compte tenu de l'incertitude liée au **changement climatique** et de son potentiel d'amplification de la dégradation des habitats, de l'effondrement de la productivité de l'écosystème et de la faune marine qui en dépend, il est crucial de **prendre des mesures de précaution** pour prévenir la surpêche, ce qui n'est malheureusement pas la tendance actuelle dans la région.



Prochaines étapes

Pour relever ces défis, les membres des différents groupes de spécialistes de l'UICN élaboreront un programme visant à réunir les parties prenantes nationales concernées des pays de cette région, dans le but de garantir que toutes les parties soient informées de l'état actuel des connaissances déjà disponibles. La Commission pour la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN espère que cet effort incitera les gouvernements à former un consortium afin de lutter de manière durable contre l'impact négatif de la pêche INN sur l'ensemble de la région. Ignorer la situation actuelle serait désastreux et aurait des conséquences socio-économiques à long terme sans précédent et coûteuses.



Pour visionner l'enregistrement de la session, veuillez suivre ce [lien](#)
code d'accès : QX&4U\$?5

Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse
suivante :

michel.nalovic@totm.org

Pour en savoir plus sur
→ <https://www.totm.org/>

